



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

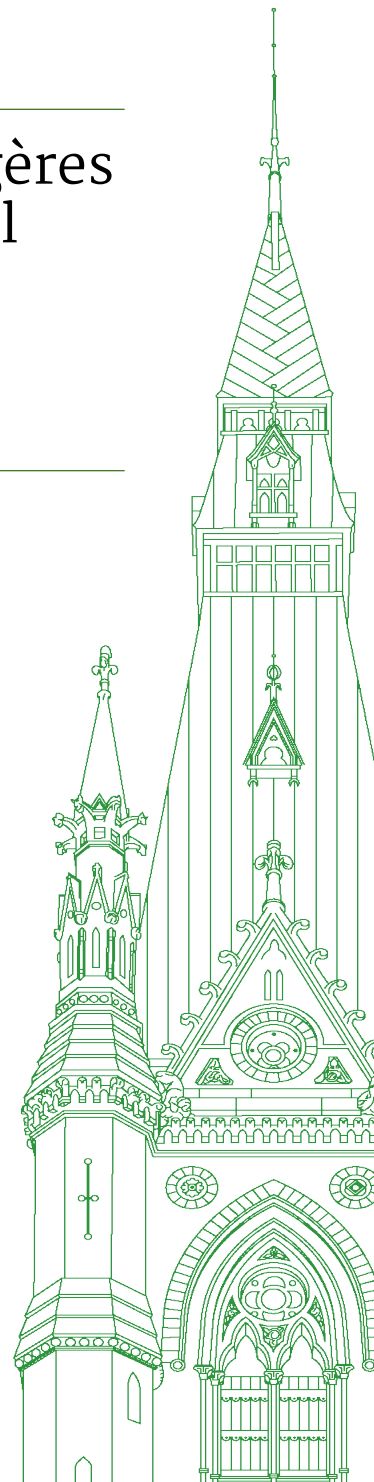
Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 021

Le jeudi 5 février 2026

Président : Ahmed Hussen



Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le jeudi 5 février 2026

• (1530)

[Traduction]

Le président (L'hon. Ahmed Hussen (York-Sud—Weston—Etobicoke, Lib.)): Bonjour. Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la 21^e séance du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mardi 23 septembre 2025, le Comité étudie l'opération de la Marine royale canadienne dans le détroit de Taïwan.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins. Du ministère de la Défense nationale, nous accueillons le major-général Travis Morehen, directeur général, Politique de sécurité internationale. Du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, nous recevons Eric Laporte, directeur exécutif, Direction de la sécurité régionale et des relations de défense; et Ryan Baerg, directeur exécutif, Direction de la politique et de la coordination pour la Chine élargie.

Les témoins disposeront de cinq minutes pour leur déclaration liminaire. Ensuite, nous passerons aux questions des membres du Comité.

J'invite le major-général Travis Morehen à présenter sa déclaration. Vous disposez de cinq minutes.

Major-général (à la retraite) Travis Morehen (directeur général, Politique de sécurité internationale, ministère de la Défense nationale): Monsieur le président, honorables membres du Comité, merci de me donner l'occasion de vous parler aujourd'hui.

[Français]

La région indo-pacifique est au cœur d'un changement générationnel mondial. Les développements dans cette région façonneront la sécurité, la prospérité, les valeurs et l'avenir économique du Canada pour les décennies à venir.

Une forte présence de défense dans l'Indo-Pacifique positionne le Canada comme un partenaire fiable et à long terme en matière de sécurité, et elle contribue à créer les conditions stables — routes maritimes ouvertes, règles prévisibles et sécurité régionale — qui sous-tendent la prospérité partagée.

La Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique fait avancer nos intérêts nationaux en contribuant à une région plus sécuritaire, prospère, inclusive et durable, tout en renforçant la sécurité nationale et économique du Canada à l'intérieur du pays.

[Traduction]

Le président: Pardonnez-moi, major-général, mais nous devons faire une petite pause, car un des membres du Comité, M. Aboultaif, n'a pas de son.

• (1530)

(Pause)

• (1530)

Le président: Veuillez continuer.

[Français]

Mgén (à la retraite) Travis Morehen: La Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique fait avancer nos intérêts nationaux en contribuant à une région plus sécuritaire, prospère, inclusive et durable, tout en renforçant la sécurité nationale et économique du Canada à l'intérieur du pays.

Grâce à cette stratégie, le Canada a accru sa présence en matière de défense dans la région, permettant un plus grand engagement ainsi qu'une plus grande coopération et une plus grande collaboration avec ses alliés et partenaires.

[Traduction]

Alors que les tensions régionales continuent d'augmenter, nous restons engagés à maintenir une présence soutenue afin de garantir que le Canada demeure un partenaire fiable, crédible et digne de confiance en matière de défense et de sécurité régionales, sur une base durable.

Dans le cadre de l'opération Horizon, nous avons accru la participation des Forces armées canadiennes aux exercices et activités régionaux et multinationaux, ainsi que la formation de défense adaptée pour renforcer notre résilience collective et notre interopérabilité.

Par le biais de l'opération Neon, le Canada, aux côtés de partenaires régionaux et d'alliés, contribue à la surveillance et au maintien des sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU contre la Corée du Nord. Nous déployons chaque année trois navires de la Marine royale canadienne dans l'Indo-Pacifique, augmentant ainsi les occasions de collaboration avec les alliés et les pays partenaires et renforçant la coopération militaire, y compris les escales de ports.

• (1535)

[Français]

Nos navires de la Marine royale canadienne mènent diverses activités, comme la coopération maritime multilatérale, ainsi que des exercices avec nos partenaires de la région, tels que les États-Unis, l'Australie, le Japon et les Philippines.

Au cours de ces déploiements, la Marine royale canadienne effectue également des transits de routine dans le détroit de Taïwan. Le détroit de Taïwan est indispensable à la sécurité et à la prospérité de la communauté internationale. C'est l'une des routes maritimes les plus fréquentées du monde, transportant plus de 20 % du commerce maritime mondial chaque année. Plus d'un millier de navires commerciaux traversent le détroit chaque semaine.

Il est donc dans l'intérêt de toutes les parties de maintenir la nature paisible et accessible de cette voie navigable. Sur le plan opérationnel, traverser le détroit de Taïwan est presque toujours la route la plus pratique et efficace pour nos navires afin de se déplacer entre les ports de la région.

[Traduction]

Ces transits sont effectués en pleine conformité avec le droit international, y compris la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, la CNUDM, et dans les eaux au-delà des mers territoriales où des droits de navigation en haute mer s'appliquent.

Depuis 2018, bien avant la mise en œuvre de notre stratégie indo-pacifique, nous avons effectué 13 traversées du détroit de Taïwan, y compris dans le cadre de l'opération Projection, prédécesseur de l'opération Horizon, alors que le Canada régularisait sa présence dans l'Indo-Pacifique.

Depuis le lancement de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique en novembre 2022, nous avons effectué sept de ces transits, le plus récent ayant eu lieu en septembre 2025 en compagnie d'un navire de la Marine royale australienne. Ces activités réaffirment l'engagement du Canada envers la paix et la stabilité, le respect du droit international, y compris la CNUDM, et l'opposition aux actions unilatérales qui menacent le statu quo de l'autre côté du détroit de Taïwan, aux côtés de nos alliés et partenaires.

De plus, ils offrent d'importantes occasions de bâtir la confiance, de faire avancer les initiatives de défense et d'obtenir des résultats concrets avec des partenaires régionaux clés. L'approche du Canada est alignée avec nos partenaires et alliés les plus proches. Les marines de l'Australie, de la France, du Japon, de la Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni et des États-Unis traversent également le détroit. Nous continuons à effectuer ces transits en pleine conformité avec la politique canadienne d'une seule Chine. En tant que partenaire actif en matière de défense et de sécurité dans l'Indo-Pacifique, notre priorité demeure la prestation de telles contributions significatives à la défense de façon durable.

Merci.

Le président: Merci beaucoup pour votre déclaration.

Nous allons maintenant passer aux questions. La parole est d'abord à Michael Chong.

Vous avez six minutes.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills-Nord, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de comparaître aujourd'hui.

J'ai quelques questions rapides pour commencer. Lorsque la marine américaine traverse le détroit de Taïwan, elle appelle cette opération une « opération de liberté de navigation ».

Est-ce que le gouvernement du Canada emploie le même terme? Pourquoi ou pourquoi pas?

Eric Laporte (directeur exécutif, Direction de la sécurité régionale et des relations de défense, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Le député a raison de souligner que la marine américaine utilise le terme « opérations de liberté de navigation », appelées FONOP, en ce qui a trait à certaines de ses opérations dans la région indo-pacifique et ailleurs dans le monde. Ces opérations reposent sur une sorte de remise en cause de lignes de base et de revendications territoriales, mais aussi sur des préavis.

Comme l'a mentionné le général Morehen, les opérations de la Marine canadienne sont toujours menées dans le respect du droit international et de la CNUDM. Nous ne menons pas de FONOP à proprement parler. Le seul cas où nous nous opposons à un autre pays, c'est en vertu d'un préavis de transits, mais nous ne menons pas de FONOP, comme c'est le cas pour la marine américaine.

L'hon. Michael Chong: Merci pour votre réponse.

Lorsque la frégate canadienne NCSM *Ottawa* a traversé le détroit de Taïwan, le ministère des Affaires étrangères de Taïwan a salué cette traversée, estimant qu'elle démontrait la position ferme du Canada selon laquelle le détroit de Taïwan se trouve dans les eaux internationales. De son côté, l'Armée populaire de libération a publié un communiqué dans lequel elle accusait le Canada de nuire à la paix et à la stabilité dans le détroit de Taïwan.

Lorsque des navires de la marine canadienne ont transité par le détroit de Taïwan, ont-ils déjà été confrontés à des activités de navires pouvant être considérées comme dangereuses ou risquées?

• (1540)

Mgén (à la retraite) Travis Morehen: Au cours des 13 transits, nous n'avons eu aucune interaction non professionnelle ou dangereuse avec des éléments de la marine taïwanaise ou de la marine de l'Armée populaire de libération.

L'hon. Michael Chong: Merci pour cette information utile.

Vous avez mentionné dans votre déclaration liminaire que le Canada a accru sa présence en matière de défense dans la région indo-pacifique. Vous avez également mentionné que trois navires de la Marine royale canadienne sont déployés chaque année dans la région indo-pacifique.

Pouvez-vous nous dire exactement comment nous avons renforcé notre présence en matière de défense? Sommes-nous passés d'une seule frégate à trois frégates par année? Qu'avons-nous fait précisément pour renforcer notre présence en matière de défense dans la région indo-pacifique?

Mgén (à la retraite) Travis Morehen: Nous avons régularisé la présence de trois navires de guerre canadiens dans la région indo-pacifique afin de démontrer que le Canada est un partenaire fiable et stable dans cette région. Nous avons des intérêts dans les régions euroatlantique, arctique et indo-pacifique. Ces navires témoignent de la détermination du Canada dans la région.

Nous menons également d'autres activités, notamment des activités de coopération maritime multinationale, en collaboration avec d'autres marines. Nous organisons aussi des activités de formation avec nos alliés pendant notre temps libre. Nous menons également des activités de coopération et de formation avec d'autres pays. Je peux vous donner beaucoup plus de détails si vous le souhaitez, monsieur le président, mais c'est l'ensemble de ces activités, des engagements des hauts responsables et des visites dans les ports qui permet à la diplomatie de défense de s'exercer. Il ne s'agit pas seulement des navires. Il y a aussi des activités aériennes et terrestres dans le cadre d'exercices supplémentaires.

L'hon. Michael Chong: Merci.

Lorsque nous traversons des détroits tels que le détroit de Taïwan, le gouvernement de la République populaire de Chine est-il informé à l'avance de ce transit, ou est-ce qu'aucun préavis n'est nécessaire puisqu'on considère qu'il s'agit des eaux internationales?

Mgén (à la retraite) Travis Morehen: Conformément à notre interprétation de la CNUDM et du droit international, nous ne fournissons aucun préavis. C'est également pour des raisons de sécurité opérationnelle. Étant donné que nous considérons qu'il s'agit des eaux internationales, nous ne les informons pas à l'avance de notre passage.

L'hon. Michael Chong: Dans le cadre de la stratégie indo-pacifique, la République populaire de Chine est considérée comme une puissance perturbatrice dans la région indo-pacifique. Je crois que c'est le terme utilisé. Pouvez-vous nous dire quels types de perturbations vous observez, du point de vue de la défense, de la part de la République populaire de Chine dans la région?

Mgén (à la retraite) Travis Morehen: L'Armée populaire de libération a cherché à moderniser ses capacités et à améliorer ses compétences dans tous les domaines de la guerre afin de devenir une force interarmées capable de mener toute la gamme des opérations aériennes, maritimes, nucléaires, spatiales, électroniques et cybernétiques, ainsi que des opérations de neutralisation spatiale. Nous pensons qu'elle a franchi une étape importante dans sa modernisation afin d'être prête à mener toutes les actions requises ou exigées par le gouvernement. Tous les renseignements provenant de sources ouvertes montrent une tendance à la réalisation de cet objectif.

L'hon. Michael Chong: Merci.

Le président: La parole est maintenant à M. Rob Oliphant.

Vous disposez de six minutes.

L'hon. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Chong. Vous avez posé de bonnes questions qui portent à réflexion. Ces questions, tout comme les réponses, m'ont été utiles.

Pour faire suite à certaines de ces questions, je dirais que tout est relatif et que l'évolution de la paix et de la sécurité grâce à divers moyens est parfois perçue différemment par divers partenaires. Je crois fermement que le ministère de la Défense nationale, les Forces armées canadiennes et Affaires mondiales se soucient sincèrement de la paix et du maintien de la stabilité afin d'assurer notamment les transits et les échanges commerciaux, ainsi que le maintien du statu quo. Cela n'est pas toujours perçu ainsi par tout le monde.

Je voudrais parler de cette différence de perception entre la République populaire de Chine et nous-mêmes en ce qui concerne notre engagement dans la mer de Chine méridionale ou nos traversées du détroit de Taïwan, ainsi que nos objectifs.

Y a-t-il des mesures que nous pouvons prendre, du point de vue de la politique étrangère, pour montrer que nos actions s'inscrivent parfaitement dans le cadre de la politique d'une seule Chine et favorisent la paix et la stabilité dans la région? J'aborde ce point, car M. Chong a demandé si nous donnions un préavis. Comme nous considérons qu'il s'agit des eaux internationales, nous suivons la voie que vous avez expliquée.

Que pouvons-nous faire pour que cela soit considéré comme favorisant la paix et la stabilité dans la région ainsi qu'une amélioration de notre relation bilatérale avec la Chine? C'est une longue question, et vous pouvez y répondre comme vous le souhaitez.

● (1545)

Eric Laporte: Je peux peut-être commencer et laisser mes collègues poursuivre.

Comme nous l'avons mentionné, le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes mènent de nombreuses activités dans la région. Il s'agit en grande partie de diplomatie de la défense, d'exercices, de coopération avec des partenaires et des alliés, mais aussi de diverses autres activités qui ne relèvent pas tant de la sphère militaire que de la coopération avec des partenaires comme le programme de détection des navires clandestins.

Tout cela vise à renforcer la connaissance de la situation maritime, la connaissance du domaine, à comprendre les photos, et c'est également utile pour tous les pays de comprendre les allées et venues et ce qui se passe. Nous n'informons pas la Chine à l'avance des traversées dans le détroit de Taïwan, parce que, encore une fois, ce n'est pas une exigence de l'UNCLOS, et pas nécessaire pour nous de le faire.

Lorsque nos navires traversent le détroit, ils sont suivis, lorsque nos navires ou nos aéronefs mènent des activités, ils sont suivis. Cela nous permet à tous le moins de nous voir en action, d'établir des lignes de communication qui peuvent ensuite se développer, et de pouvoir expliquer nos positions respectives.

Il est certain que lorsque nous effectuons des traversées, et le général Morehen est souvent en bout de ligne, l'ambassade de Chine ici, par exemple, fait une démarche auprès de nous ou de notre ambassade à Pékin. Nous pouvons donc avoir des discussions franches, qui nous permettent d'expliquer notre position et d'échanger de l'information.

Mgén (à la retraite) Travis Morehen: Pour faire suite à ce qui vient d'être dit, monsieur le président, je dirais que nos relations militaires avec la Chine sont positives, mais limitées.

Au printemps 2024, le commandant de la Marine royale canadienne a participé au Western Pacific Naval Symposium, un forum multinational en Chine, où il a rencontré son homologue.

Depuis, le ministre a participé au Dialogue au Shangri-La en mai, et mon prédécesseur et moi sommes allés au Xiangshan Forum en Chine en septembre. Nous avons rencontré nos homologues de l'Office for International Military Cooperation, de rang major-général, afin de discuter pour mieux comprendre les irritants et comment communiquer notre mécontentement à l'égard de nos actions réciproques.

Mes relations avec l'Office for International Military Cooperation, ainsi qu'avec les attachés de la défense ici, ont toujours été courtoises et respectueuses. Elles nous permettent d'avoir des discussions franches dans le cadre desquelles ils peuvent exprimer leur mécontentement à l'égard de nos actions, tout comme nous pouvons exprimer notre mécontentement à l'égard des leurs.

L'hon. Robert Oliphant: Merci.

Je vais regretter de poser cette question, mais en ce qui concerne l'approvisionnement en matière de défense et ce dont vous avez besoin pour faire votre travail — nous ne sommes pas le comité de la défense, mais celui des affaires étrangères —, avez-vous un message à nous transmettre, en tant que parlementaires, au sujet de votre capacité à pouvoir mener des activités pacifiques?

L'objectif des affaires étrangères est d'assurer la paix dans le monde. Y a-t-il du matériel qui vous serait utile d'avoir et que nous devrions acquérir?

Mgén (à la retraite) Travis Morehen: Je vais laisser à notre ministre le soin de répondre à cette question. Il est certain que l'acquisition des 12 sous-marins et des 15 destroyers de classe River contribue grandement à nous permettre d'étendre notre influence dans le domaine maritime, non seulement dans la région indo-pacifique, mais aussi dans la région euro-atlantique et dans le Nord canadien.

• (1550)

L'hon. Robert Oliphant: Je dois expliquer à mes concitoyens que nos achats dans le domaine militaire visent à assurer la paix. Ils ne comprennent pas toujours cela.

Mgén (à la retraite) Travis Morehen: Je dirais que tous les gens en uniforme veulent la paix.

La dernière chose que nous voulons...

L'hon. Robert Oliphant: Merci.

Le président: Nous passons maintenant à M. Duceppe pendant six minutes.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Cette étude est vraiment intéressante. Effectivement, les questions de tous les partis sont extrêmement intéressantes.

J'aimerais savoir si la Défense nationale avait fait une analyse des risques d'escalade régionale à la suite du transit du navire canadien, des différents transits, dans le détroit de Taïwan.

Mgén (à la retraite) Travis Morehen: Il faut que ma réponse soit un peu nuancée, j'imagine.

Je vais continuer en anglais, monsieur, si vous êtes d'accord.

[Traduction]

Pour approuver ces opérations, le commandant de la composante maritime transmet l'information au lieutenant-général Steve Boivin, qui est le commandant de notre Commandement des opérations interarmées. On procède en collaboration avec nos alliés. Le concept de l'opération est soumis au chef d'état-major de la défense et au sous-ministre, pour approbation par le ministre, en fonction des risques inhérents.

Nous avons une matrice de délégation des pouvoirs fondée sur le risque, mais chose certaine, dans tous les concepts d'opérations que j'ai vus, nous passons par un processus d'établissement des risques réels, d'évaluation de leur gravité, et d'évaluation de leur probabilité par rapport à leur gravité. Nous passons ensuite en revue les mesures d'atténuation des risques: comment les réduire? Nous évaluons les risques qui s'ensuivent, puis nous les comparons à la matrice de délégation des pouvoirs pour déterminer qui peut approuver... à tel niveau de risque. Si le niveau est acceptable, la délégation se fait à un niveau inférieur. Pour les opérations à risque élevé, la délégation se fait à un niveau supérieur.

Je tiens à rassurer le président et le Comité que cette question est examinée en détail pour chacun de nos déploiements.

[Français]

Eric Laporte: Je peux compléter la réponse. Ce que le général a dit est absolument correct. Dans tous les cas, il y a une consultation interministérielle pour nous assurer que ce qui est proposé tient compte des risques.

Alexis Brunelle-Duceppe: Ce sont vraiment vos deux ministères qui poursuivent ces discussions. Il n'y en a pas d'autres. Ce sont seulement Affaires mondiales Canada et le ministère de la Défense nationale.

Est-ce bien le cas?

Eric Laporte: Ce sont surtout Affaires mondiales Canada et le ministère de la Défense nationale, mais, dans certaines circonstances, d'autres ministères sont invités à participer aux discussions.

Alexis Brunelle-Duceppe: Vous avez parlé du concept de l'opération présentée. J'imagine qu'à la base de ce concept, il y a l'objectif d'une telle opération.

Dans le cas qui nous préoccupe aujourd'hui, quel était l'objectif principal de l'opération ayant fait naviguer un navire canadien dans le détroit de Taïwan?

[Traduction]

Mgén (à la retraite) Travis Morehen: Souvent, les déploiements partent d'Halifax et se terminent à Esquimalt. Les navires se déplacent partout dans le monde et mènent différentes opérations. Nous n'envoyons jamais un seul navire de guerre traverser le détroit de Taïwan.

Je le répète, les exercices auxquels nous participons — les activités de coopération multinationale et multilatérale avec la Nouvelle-Zélande, l'Australie et les Philippines — se déroulent dans le Sud. Nous passons ensuite par le détroit de Taïwan pour mener un exercice semblable avec le Japon et la Corée du Sud. C'est la voie la plus directe. C'est environ 200 milles nautiques et un trajet de 13 heures. Nous ne menons pas d'activité de provocation pendant que nous traversons le détroit. Nous pourrions utiliser des hélicoptères et procéder à des exercices d'embarcation, mais nous nous limitons à le traverser à vitesse économique pour nous rendre à notre prochaine zone d'opération.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Il y a quand même des réactions du Parti communiste chinois chaque fois que de telles opérations sont menées.

Comment recevez-vous ces réactions? Comment les analysez-vous, lorsqu'elles sont publiées ou diffusées publiquement?

Eric Laporte: Merci de la question.

En effet, quand nous faisons un transit, nous nous intéressons à ce qui va être dit par le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Défense chinois. Nous examinons les actions qui vont avoir lieu pendant le transit. Par exemple, nous regardons si la marine chinoise décide de suivre la marine canadienne, autrement dit, de la prendre en filature.

Il y a souvent des situations où l'attaché militaire chinois ou des diplomates chinois basés à Ottawa vont faire une démarche auprès de nous, à Ottawa. Ils peuvent appeler nos diplomates canadiens ou militaires canadiens basés à Beijing pour qu'ils se présentent au ministère des Affaires étrangères ou au ministère de la Défense chinois pour expliquer les actions du Canada.

Comme nous l'avons mentionné un peu plus tôt, il s'agit de conversations franches au cours desquelles nous expliquons notre position et ils expliquent la leur. Ça ne veut pas dire que nous allons changer d'idée ou qu'ils vont changer d'idée, mais nous nous expliquons. Nous communiquons de cette façon.

• (1555)

Alexis Brunelle-Duceppe: Vous avez le droit de répondre ou non à ma prochaine question.

Dernièrement, il y a quand même eu une purge déclenchée par Xi Jinping au sein de la commission militaire. Aujourd'hui, un personnage ultra-important est accusé de corruption. Sur les six ou sept personnes qui siégeaient au comité, il ne reste qu'une personne, soit Xi Jinping.

Comment analysez-vous cette purge? Des gens sont placés, de nouvelles personnes siègent à la commission. Eventuellement, s'il y avait une autre opération canadienne dans le détroit de Taïwan, pensez-vous que la réaction serait plus virulente?

Comment analysez-vous cette purge?

Selon vous, quelles en sont les conséquences à long terme?

[Traduction]

Le président: Veuillez répondre brièvement, s'il vous plaît, parce que nous manquons de temps.

[Français]

Eric Laporte: Je pense que c'est encore un peu tôt pour voir les implications. Les questions de corruption dans le système militaire chinois, ce n'est certainement pas nouveau.

Le fait que le président Xi Jinping le prend en charge, ce n'est pas nouveau non plus. Comme c'est là, on est encore tôt dans l'analyse par rapport aux implications à plus long terme.

[Traduction]

Le président: Je vais donner la parole à M. Aboultaif, qui entame la deuxième série de questions.

Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Merci de comparaître devant le Comité.

À quelle fréquence les navires de guerre canadiens transitent-ils par le détroit de Taïwan?

Mgén (à la retraite) Travis Morehen: Dans le cadre de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique, les navires de guerre canadiens seront présents trois fois dans la région pendant l'année. Il se peut que ce soit décalé un peu, selon les dates réelles. Cela dépend de l'endroit où se déroulent nos opérations. Si elles se déroulent uniquement

dans le sud ou uniquement dans le nord, il ne sera pas nécessaire de traverser le détroit.

Nous avons des navires de la Marine royale canadienne qui naviguent littéralement à l'autre bout du monde pour maximiser les possibilités de formation que nous avons avec nos partenaires dans l'Indo-Pacifique, soit le Japon, la Corée du Sud, les Philippines, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Je dirais qu'en raison du transit entre ces zones opérationnelles, si cela est nécessaire, il faudra presque toujours passer par le détroit de Taïwan.

Ziad Aboultaif: Après chaque passage, nous entendons les condamnations de l'Armée populaire de libération.

Vous avez probablement suivi leur ton au fil des ans. Voyez-vous un changement dans leur ton entre la dernière fois que nous avons franchi le détroit et les fois qui ont précédé?

Mgén (à la retraite) Travis Morehen: Les démarches depuis que j'occupe ce poste, depuis le mois d'août, sont constantes. Encore une fois, ils énoncent leur position, par l'attaché de défense qui se trouve ici, et font part de leurs préoccupations.

Le message que je veux vous livrer aujourd'hui est que nous effectuons des transits conformément au droit international et à notre compréhension de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer.

Ziad Aboultaif: Nos activités là-bas, avec nos alliés, consistent en quelque sorte à défendre les principes démocratiques. C'est du moins ce qu'on pense.

Selon vous, avons-nous un autre intérêt stratégique à passer par le détroit de Taïwan?

Mgén (à la retraite) Travis Morehen: Je vais parler pour l'armée avant de céder la parole à mes collègues d'Affaires mondiales, monsieur le président.

Notre présence dans la région indo-pacifique vise à démontrer que le Canada est un partenaire fiable et à long terme dans la région. Nous croyons que nos activités défensives là-bas sont l'une des façons les plus claires de montrer à nos partenaires et nos alliés que nous sommes présents dans la région. Cela pourrait donner lieu à des accords de coopération en matière de défense avec d'autres pays qui vont nous permettre de promouvoir les intérêts du Canada.

Ziad Aboultaif: Monsieur Baerg et monsieur Laporte, j'ai une question pour vous deux.

Le premier ministre s'est récemment rendu en Chine. Cette relation avec la Chine pourrait nous toucher dans les deux sens. Elle pourrait avoir une incidence positive ou négative sur nos relations avec Taïwan.

Comment voyez-vous cela? Constatez-vous un changement d'attitude de la part du gouvernement chinois concernant nos passages dans le détroit? Constatez-vous également un changement dans nos relations avec Taïwan?

• (1600)

Ryan Baerg (directeur exécutif, Direction de la politique et de la coordination pour la Chine élargie, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Il est peut-être trop tôt pour le dire. La visite diplomatique vient tout juste d'avoir lieu. Je pense que tout indique que les Chinois sont disposés ou désireux de renouer le dialogue avec nous. Ils envoient des signaux très positifs. Ils se réjouissent de voir que nous semblons adopter une approche pragmatique en matière de coopération avec la Chine. J'ai d'ailleurs remarqué, lors de mes démarches, un certain changement de ton.

En ce qui concerne plus particulièrement le détroit de Taïwan, nous n'avons pas effectué d'opérations navales depuis cette visite, je ne peux donc pas vraiment m'exprimer à ce sujet pour l'instant.

Ziad Aboultaif: Monsieur Laporte, souhaitez-vous vous exprimer sur la même question?

Eric Laporte: Je pense que M. Baerg a parfaitement répondu à la question.

Je vous remercie.

Ziad Aboultaif: J'aimerais à présent aborder la question des intérêts de la Chine.

La Marine royale canadienne mène certaines opérations dans les eaux internationales, et ne traverse donc aucune zone maritime appartenant à des pays de la région indo-pacifique, y compris la Chine.

Les autorités chinoises se plaignent de l'opération de notre marine dans le détroit de Taïwan. Quel est, selon vous, l'intérêt de la Chine dans cette affaire, notamment sur le plan politique?

Ryan Baerg: Monsieur le président, l'intérêt de la Chine dans ce domaine réside dans sa position fondamentale sur Taïwan, depuis l'établissement de nos relations diplomatiques en 1970, par le biais d'un communiqué conjoint. C'est à ce moment-là que nous avons établi notre politique d'une seule Chine. Je pense que c'est là l'élément important.

La politique canadienne est très similaire à celle de la plupart des pays du monde en matière de relations diplomatiques avec la Chine. En substance, notre politique d'une seule Chine « reconnaît la République populaire de Chine comme le seul gouvernement légitime de la Chine, sans approuver ni contester la position du gouvernement chinois sur Taïwan ».

Le gouvernement chinois a une position très claire sur Taïwan. Nous en prenons note, comme beaucoup de pays dans le monde, voire la plupart, mais nous ne l'avons pas acceptée. Je qualifierais cela d'ambiguïté stratégique. Cela nous a permis de maintenir des relations officielles avec la Chine tout en entretenant des relations non officielles avec Taïwan. Nos relations avec Taïwan sont profondes dans de nombreux domaines. Cela nous permet en gros d'accepter nos divergences.

Les cas des transits dans le détroit en sont un autre exemple. Nous ne serons pas d'accord avec certaines positions. Le major et ses collègues ici présents ont exposé notre point de vue concernant les voies navigables internationales. La position du gouvernement chinois est différente; il va entreprendre une démarche officielle et nous faire part de sa position. Le gouvernement canadien va alors présenter sa propre position, puis nous allons tous passer à autre chose.

Je pense que le plus important pour les Chinois aujourd'hui, c'est que nous... Ils comprennent que nous acceptons nos divergences. Ils veulent simplement que nous réaffirmions notre engagement envers notre politique d'une seule Chine, et c'est ce que nous faisons. Nous réaffirmons notre position depuis 1970. Ensuite, nous passons à autre chose et nous pouvons entretenir des relations avec la Chine tout en ayant des relations non officielles avec Taïwan.

Le président: Sur ce, nous allons à présent céder la parole à M. Guilbeault.

Monsieur Guilbeault, vous avez la parole pour cinq minutes, je vous prie.

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault (Laurier—Sainte-Marie, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci, messieurs, d'être ici.

Avant de commencer, j'aimerais souligner la déclaration de M. Chong, aujourd'hui.

Je pense que tous les députés de ce côté-ci de la salle sont d'accord avec vous. La sécurité des citoyens, ainsi que celle des membres du Parlement, est une question qui est absolument névralgique pour tous les gouvernements.

J'aimerais vous poser une question qui va paraître un peu philosophique pour commencer, mais qui a des implications très concrètes.

Sur la question de la diplomatie, il y a différentes écoles de pensée. Il y a des écoles selon lesquelles il faudrait moins travailler de concert avec des gouvernements qui sont différents de nous et qui ont des valeurs différentes des nôtres. À l'opposé de ce spectre, il y a d'autres écoles de pensée qui disent que non, au contraire, on doit travailler avec eux.

Je vais vous donner quelques exemples de situations que j'ai vécues. À la COP15, en 2022, le Canada a reçu les Nations unies. Le Canada a dû faire ça main dans la main avec la Chine, un pays avec lequel, à ce moment-là, il n'avait à peu près plus de relations diplomatiques. Cependant, nous avons réussi à avoir une entente, qui est saluée internationalement comme étant un succès historique.

Monsieur Laporte, à votre avis — M. le major-général Morehen en a déjà parlé, je pense — est-ce qu'on peut s'asseoir avec ces gens-là et être en désaccord sur certains sujets?

Est-ce qu'on peut aussi travailler avec des gouvernements comme ça sur des sujets où on est capable de trouver des terrains d'entente?

J'aimerais avoir vos observations, là-dessus.

• (1605)

Eric Laporte: Merci de la question. C'est une très bonne question. Elle est, en effet, un peu philosophique. Cela dit, elle est aussi basée sur des éléments de la vraie vie.

On peut regarder des efforts qui ont été faits pour travailler avec certains pays dans le but de les amener dans une direction donnée. On peut regarder la Russie, par exemple. Considérant la situation actuelle quant à la guerre en Ukraine, on peut dire que, vraisemblablement, ça n'a pas fonctionné. Il y a d'autres exemples où ça a fonctionné. Il peut y avoir une position intermédiaire.

Depuis l'année dernière, le gouvernement a quand même eu le désir, au sujet de la Chine, de reconnaître que nous étions dans une relation très difficile eu égard à l'affaire des deux Michael. Ça nous rendait la vie difficile, et c'était compliqué d'avoir des relations et des discussions sur des questions très importantes. On a vu la même chose se produire relativement à l'Inde.

Donc, ce gouvernement a vraiment pris la décision de coopérer, quand c'est dans notre intérêt de le faire, là où il est possible de coopérer. Toutefois, on reconnaît qu'il y a des sujets sur lesquels il va continuer à y avoir des différends. Je pense qu'avec la Chine, il va y avoir des différends qui vont perdurer.

Je n'ai pas de réponse exacte, mais, selon moi, on est dans un monde où il faut essayer de parler à tous les acteurs, de voir où il y a des points convergents sur lesquels on peut travailler ensemble. Nous devons cependant être clairs quant à nos intérêts. Il faut tracer une limite.

L'hon. Steven Guilbeault: Ça rejoint un peu certaines choses qu'on fait, mais qui sont peu connues. Par exemple, il existe un conseil de coopération environnementale avec la Chine, qui fêtait ses 30 ans l'année passée. Le Canada et la Chine y élaborent ensemble des politiques publiques sur la protection de l'environnement que, historiquement, au cours des 30 dernières années, la Chine a eu tendance à mettre en œuvre, que ce soit au sujet de l'eau, du climat ou de la biodiversité. Ce conseil de coopération a, contre vents et marées, toujours continué à collaborer au cours des 30 dernières années.

C'est un exemple parmi d'autres qui montre que, malgré les différends qu'on peut avoir sur certains sujets, il y a des sujets où nous sommes tous dans la même situation. On ne règlera pas la question du climat sans parler à la Chine. On ne règlera pas la question de la biodiversité sans parler à la Chine. D'ailleurs, le Canada et la Chine coprésident le comité des champions de la nature. C'est un comité international qui vise à mettre en œuvre les objectifs de la COP15.

Alors, c'est un peu ce que vous nous dites. Il y a des dossiers où ça va être difficile. J'ai participé à des rencontres où, par exemple en 2022, j'ai signalé à mes homologues chinois que nous étions très inquiets au sujet de la montée des tensions dans le détroit de Taïwan. Comme plusieurs d'entre vous l'ont mentionné, nous nous sommes entendus sur le fait que nous ne nous entendions pas. Cependant, ça nous permet au moins de nous parler même si nous ne sommes pas d'accord.

[Traduction]

Le président: Monsieur Baerg, veuillez répondre très brièvement, je vous prie.

Ryan Baerg: Je peux vous répondre brièvement. Merci.

Je sais que le député possède une grande expérience dans certains des dossiers dont il a parlé, et je crois également que c'est un excellent exemple de collaboration avec la Chine, même si nous étions en désaccord sur beaucoup de choses. Nous continuerons d'être en désaccord dans de nombreux domaines, mais le maintien d'une communication ouverte a été une priorité claire dans nos efforts pour aller de l'avant.

Je vais vous donner quelques exemples. En décembre, nous avons tenu des consultations consulaires. Cela ne s'était pas produit depuis huit ans, je crois. Si nous voulons protéger nos citoyens et si nous voulons avoir ces discussions, même sur des sujets qui nous divisent, il est important que nous ayons des tables rondes pour

nous réunir avec les Chinois et discuter de ces questions. Nous constatons certains progrès. Nous continuerons parfois à accepter nos divergences, mais ces canaux de communication nous permettent d'exprimer nos préoccupations, de mieux comprendre les positions de chacun et, espérons-le, de trouver un terrain d'entente.

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président. Je vous serais reconnaissant si vous pouviez me donner 20 secondes de plus, parce que M. Guilbeault a parlé de la déclaration de M. Michael Chong, et je veux aussi dire que nous soutenons la déclaration de M. Chong. Je suis moi-même visé par des sanctions, puisque je suis vice-président du Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international depuis 2019. Je pense que nous nous entendons tous, autour de la table, au sujet de la déclaration de Michael Chong aujourd'hui.

Je voudrais savoir si le gouvernement s'engage à prévoir d'autres opérations semblables à ce qu'ont fait les Forces armées canadiennes dans le détroit de Taïwan.

• (1610)

[Traduction]

Mgén (à la retraite) Travis Morehen: Dans le prolongement de la stratégie pour l'Indo-Pacifique du Canada, la Marine royale canadienne continuera à mener des exercices en collaboration avec d'autres pays, reflétant ainsi le désir du Canada de voir la région pacifique et stable. En ce qui concerne les autres activités que nous menons dans la région, j'aimerais souligner un exercice récent avec l'Australie, l'exercice Talisman Sabre, auquel nous avons participé avec le plus grand nombre de membres des Forces armées canadiennes dans le cadre de l'opération Horizon, soit 600 membres des FAC dans tous les domaines. Nous continuerons à mener nos opérations dans le cadre de notre stratégie pour l'Indo-Pacifique. Comme mentionné précédemment, si nous devons transiter entre les zones d'opération du nord et du sud, nous continuerons probablement à utiliser le détroit de Taïwan comme lieu de transit.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Monsieur Laporte, M. Guilbeault a dit qu'on pouvait effectivement avoir des discussions sur des sujets où on est capable d'en avoir. Par contre, est-ce qu'il faut s'empêcher d'avoir des discussions et de prendre des mesures qui froisseraient le Parti communiste chinois?

Je prends l'exemple de la sortie publique de l'ambassadeur, ou plutôt du représentant de Taïwan au Canada, tout récemment, c'est-à-dire hier ou avant-hier, où il a dénoncé le fait que le Canada avait une entente économique avec Taïwan sur la table depuis le mois d'avril et que, tout ce qui manquait, c'étaient les signatures. Là, on a tassé cette entente économique, sensiblement pour ne pas froisser Pékin, selon ce qu'on pense.

Est-ce que vous ne pensez pas que c'est une erreur, si on veut continuer à soutenir Taïwan et son autonomie et qu'une entente était déjà prête? Est-ce qu'on s'empêche de signer cette entente pour ne pas froisser Pékin? Si oui, est-ce que vous ne trouvez pas que c'est mal avisé?

Eric Laporte: Je peux passer la parole à mon homologue Ryan Baerg, qui est plus au courant des faits.

[Traduction]

Ryan Baerg: Ce sera toujours un exercice d'équilibre, et je pense que le plus important est que nous devons aller de l'avant en gardant à l'esprit les intérêts nationaux et économiques du Canada. Comme je l'ai mentionné, nous avons des liens profonds avec Taïwan. Ces liens sont essentiellement économiques et interpersonnels, et je pense que cela continuera.

Comme je l'ai mentionné, nous accepterons d'être en désaccord sur la situation de Taïwan. La Chine s'opposera à toute collaboration avec Taïwan à tous les niveaux des gouvernements provinciaux, municipaux et fédéraux dans pratiquement tous les domaines, car c'est sa position, et cela a toujours été le cas.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Pourquoi cette entente n'est-elle pas signée, alors que tout était prêt? Affaires mondiales Canada l'avait vérifiée, même tous les aspects légaux avaient été vérifiés. Tout ce qui manquait, c'étaient les signatures. Il y a eu les élections, M. Carney est arrivé et, soudainement, on n'en parlait plus, alors que tout était arrangé.

[Traduction]

Ryan Baerg: Je peux vous dire que la coopération avec Taïwan se poursuit dans le domaine économique. Je sais qu'il y avait un accord. Je tiens également à préciser qu'il ne s'agit pas d'un accord de libre-échange. Nous avons des liens non officiels avec Taïwan. L'accord-cadre de coopération commerciale est un accord de libre-échange non contraignant. Cet accord met en place des principes commerciaux et économiques généraux visant à faciliter un engagement en matière de politique commerciale avec Taïwan.

D'après ce que j'ai compris, oui, cet accord a été conclu et des discussions sont en cours pour examiner les prochaines étapes.

Le président: Je vous remercie.

Nous allons maintenant céder la parole à Mme Rood.

Madame Rood, vous avez cinq minutes, je vous prie.

Lianne Rood (Middlesex—London, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous d'être présents aujourd'hui pour discuter de ce sujet très important.

Ma première question s'adresse aux deux représentants d'Affaires mondiales Canada. Je me demande si la décision du premier ministre de retarder ou d'ignorer un accord commercial avec Taïwan a été influencée par des craintes de représailles de la part de Pékin, notamment des risques pour le transit naval et la posture opérationnelle du Canada dans le détroit de Taïwan.

Ryan Baerg: Je ne peux pas vraiment spéculer sur les considérations exactes qui ont lieu au niveau ministériel ou à l'échelon du premier ministre. En revanche, le premier ministre a été très claires par rapport à sa volonté de diversifier nos marchés, et je pense que Taïwan est un marché économique important pour le Canada. C'est pourquoi nous nous sommes engagés dans la recherche de cet accord-cadre avec Taïwan, mais nous collaborons avec eux et avons conclu un accord scientifique et technologique avec eux. Nous avons des accords concernant les investissements étrangers, et ainsi de suite.

Des discussions sont en cours, mais je ne peux vraiment pas spéculer sur le calendrier ou sur la date à laquelle cela se concrétisera. Il est évident que le premier ministre s'est beaucoup concentré sur certains défis très importants dans nos relations avec la Chine. Cela est apparu clairement lors de sa visite en Chine et de ce qu'il a pu accomplir lors de cette occasion. Cela fait-il partie des considérations? Je ne peux vraiment pas m'exprimer à ce sujet.

• (1615)

Lianne Rood: Votre ministère a-t-il fourni une évaluation formelle des risques? Recommandez-vous de donner suite à l'accord avec Taïwan?

Ryan Baerg: Je pense que cela relève du domaine des conseils aux ministres, je ne suis donc pas en mesure de m'exprimer à ce sujet.

Lianne Rood: Merci pour cette réponse.

Dans les évaluations officielles de votre département concernant les menaces et la stabilité, Taïwan est-il considéré comme un partenaire plus stable, plus respectueux des règles, plus démocratique et plus fiable pour le commerce et la coopération régionale en matière de sécurité que la République populaire de Chine?

Ryan Baerg: Je pense que nous avons été clairs: Taïwan demeure une démocratie dynamique. Il serait juste de dire que nous sommes probablement d'accord avec eux sur beaucoup plus de questions que d'autres pays. C'est un partenaire économique très solide pour nous, avec des liens non officiels, et je pense que cela continuera d'être le cas.

Lianne Rood: Pourquoi le gouvernement hésite-t-il à approfondir les relations économiques avec Taïwan tout en continuant à attendre de la marine qu'elle défende la liberté de navigation au sein de cette même région?

Ryan Baerg: Je pense que nous pouvons faire deux choses à la fois. Nous pouvons entretenir des relations diplomatiques avec la Chine, ce que nous faisons depuis 1970, date à laquelle nous avons établi des relations diplomatiques avec la République populaire de Chine. Nous pouvons également entretenir des relations non officielles avec Taïwan. Je pense que nous pouvons continuer à le faire.

Lianne Rood: Si le gouvernement canadien reconnaît que l'escalade de la part de Pékin augmente le risque d'erreurs d'appréciation, s'engagera-t-il à renouveler sa stratégie à l'égard de Taïwan, notamment en renforçant la coordination avec ses partenaires démocratiques et en élaborant des plans d'urgence plus clairs pour les Canadiens et les entreprises canadiennes dans la région?

Ryan Baerg: Monsieur le Président, pour être honnête, je ne suis pas certain d'avoir la réponse à cette question.

Je peux dire que nous coopérons avec de nombreux pays partageant les mêmes idées sur diverses questions, y compris Taïwan. Nous partageons les meilleures pratiques et discutons avec eux de nos approches respectives à l'égard de Taïwan. Nous avons participé à des projets tels que le Cadre de coopération et de formation mondiale, ou GCTF, une plateforme visant à favoriser les échanges avec Taïwan.

Lianne Rood: Merci beaucoup.

La Chine a exacerbé les tensions en organisant des exercices militaires à grande échelle autour de Taïwan.

Le Canada adopte-t-il une position claire sur la paix et la stabilité dans le détroit de Taïwan, et condamne-t-il les tentatives d'intimidation de la Chine?

Eric Laporte: Permettez-moi de répondre à cette question.

Nous avons évidemment été témoins des exercices à grande échelle menés par l'armée de l'air et la marine chinoises autour de Taïwan, ainsi que d'autres exercices dans d'autres parties de la mer de Chine méridionale. Dans ces cas-là, nous dénonçons et condamnons bien entendu ce type d'actions.

Le fait est que nous appelons à la paix, à la stabilité et au maintien du statu quo afin d'éviter d'exacerber inutilement les tensions.

Lianne Rood: Je vous remercie.

Lorsqu'un navire de guerre canadien traverse le détroit de Taïwan, et que la Chine réagit avec une indignation prévisible, quels sont les règles d'engagement, les protocoles de désescalade et les mesures de protection des forces spécifiques mis en place pour protéger les marins canadiens contre le harcèlement imprudent de l'Armée populaire de libération?

Mgén (à la retraite) Travis Morehen: Tous les membres des Forces armées canadiennes, y compris ici au Canada, ont le droit de se défendre. Lorsque nous menons des opérations partout dans le monde, nous élaborons des règles d'engagement conformes au droit international. Les mesures de protection des forces sont standard pour toute configuration de navigation, et nous avons toute confiance dans la capacité des capitaines de ces navires à désamorcer la situation le plus rapidement possible.

Si nous y sommes contraints, comme nous le sommes tous, nous sommes prêts à nous défendre, mais nous espérons que cela ne sera jamais nécessaire. Nous naviguons dans les eaux internationales, conformément au droit international, sans chercher à provoquer qui que ce soit.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant céder la parole à Mme Fortier.

Madame Fortier, vous disposez de cinq minutes, je vous prie.

[Français]

L'hon. Mona Fortier (Ottawa—Vanier—Gloucester, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur participation aujourd'hui.

Je voudrais que nous explorions un peu la façon dont nous travaillons avec nos partenaires dans les régions, c'est-à-dire les autres pays qui sont présents.

Monsieur Morehen, vous en avez parlé un peu dans votre allocution d'ouverture, mais comment collaborons-nous avec eux? Dans ce cas-ci plus précisément, comment travaillons-nous avec les partenaires de la région, mais aussi avec nos alliés, comme les États-Unis, dont vous avez parlé, et d'autres alliés?

• (1620)

[Traduction]

Mgén (à la retraite) Travis Morehen: Merci, monsieur le président.

Je vais présenter différents enjeux en matière de coopération militaire, puis mes collègues souhaiteront peut-être intervenir à ce sujet.

Les Forces armées canadiennes mènent principalement des activités de coopération maritime multinationale. Dans le cadre de ces activités, nous organisons divers types de formations, notamment

en matière de communication, de quart à la passerelle, d'exercices de transfert de navires de transbordement, de transfert de cargaison d'un navire à un autre par hélicoptère, de défense aérienne de base, et de lutte anti-sous-marine de base. Nous menons toutes ces activités dans le respect du droit international et avec le consentement du pays hôte si nous opérons dans ses eaux territoriales.

Cela nous donne la confiance nécessaire pour pouvoir travailler avec des partenaires dans la région si la situation venait à s'aggraver, mais cela constitue également une excellente formation pour nos jeunes marins, aviateurs et soldats qui ont rejoint les Forces armées canadiennes afin de vivre une expérience formidable, et de découvrir différentes parties du monde.

La BFC Halifax et la BFC Esquimalt mènent des activités de manière continue, ce qui peut s'avérer assez laborieux, je suppose. Ces activités nous permettent donc de partager les valeurs canadiennes lors de visites dans les ports, lorsque nous accompagnons les chefs de mission. Il existe toute une gamme d'activités que nous pouvons mener avec la Marine royale canadienne pour répondre à tous ces besoins en matière de défense diplomatique et de communication.

[Français]

L'hon. Mona Fortier: Voulez-vous ajouter quelque chose, du côté du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement?

Eric Laporte: Oui, certainement.

Effectivement, ce que le major-général Morehen a dit en ce qui concerne le côté opérationnel tactique, ce sont tous des avantages. Comme il l'a dit vers la fin de ses commentaires, l'engagement envers le pays, ça devient un engagement stratégique, militaire et diplomatique. Souvent, la présence soutenue des Forces armées canadiennes ou de la Marine royale canadienne dans la région aide à faire avancer les relations dans certains domaines. Par exemple, il y a eu des avancements dans les relations en matière de sécurité et de défense avec le Japon à la suite de la signature d'un accord de transfert d'équipement et de technologie, ou ATET. Il y a aussi eu des avancements avec la Corée du Sud, dans le cadre d'un partenariat en matière de sécurité et de défense, et avec les Philippines, avec qui nous avons un partenariat dans le cadre d'un Accord sur le statut des forces armées de pays étrangers. Ces activités donnent des résultats plus gros et plus stratégiques que la simple coopération avec le pays.

L'hon. Mona Fortier: Lors de vos observations, avez-vous vu certaines pratiques exemplaires de nos partenaires ou de nos alliés qui vous ont inspirés et que nous devrions adopter ou explorer davantage? Si oui, quelles sont-elles?

[Traduction]

Mgén (à la retraite) Travis Morehen: Monsieur le président, je n'ai pas d'exemples concrets à vous fournir. Je ne suis pas porte-parole de la Marine royale canadienne.

Ce que nous constatons lorsque les équipages reviennent, c'est qu'ils trouvent ces déploiements très enrichissants sur le plan professionnel, mais aussi sur le plan personnel, grâce à leurs expériences. Cela ne tient pas seulement au fait qu'ils découvrent d'autres cultures, mais aussi à la fierté qu'ils éprouvent pour la formation qu'ils ont suivie, pour ce qu'ils ont accompli et pour les raisons qui les ont poussés à s'engager dans les Forces armées canadiennes. Bien entendu, nous sommes toujours ouverts à l'apprentissage des meilleures pratiques d'autres pays.

Je ne l'ai pas mentionné dans ma réponse initiale, mais nous travaillons avec le Japon, les Philippines, les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, et la Corée du Sud. Cela nous donne une grande variété de perspectives dans la région. Je pense que, à la manière typiquement canadienne, nous sommes capables de synthétiser ces différentes perspectives afin d'inclure les points de vue des autres, ce qui nous donne une bien meilleure idée de ce qui se passe dans la région.

[Français]

L'hon. Mona Fortier: On voit beaucoup de changements et on entend beaucoup de discours. En voyant ce qui se passe dans le monde présentement, avez-vous des préoccupations? Regardez-vous les choses sous un angle différent, dans ce cas-ci, étant donné que certains pays prennent certaines positions?

Eric Laporte: En effet, il y a beaucoup de choses qui se passent dans le monde ces temps-ci. Je dirais que c'est un monde plus complexe et plus dangereux.

En ce qui concerne la région indo-pacifique, elle a toujours été un endroit où on pouvait observer des choses de façon précoce, notamment en ce qui concerne la question de Taïwan et la question de la sécurité dans la mer de Chine méridionale, et cela demeure. On voit que les États-Unis repositionnent un peu leur façon de voir les choses et leurs approches. Il faudra voir ce que ça voudra dire et comment ça se traduira dans la région indo-pacifique en soi. Ça pourrait laisser plus de place à certains autres pays et leur permettre de prendre de l'ampleur. Donc, c'est à voir.

• (1625)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant céder la parole à Michael Chong.

Monsieur Chong, vous disposez de cinq minutes, je vous prie.

L'hon. Michael Chong: Merci, monsieur le président.

Je tiens tout d'abord à remercier nos invités pour leurs réponses.

J'aimerais parler un peu des mers contestées situées juste au-delà du détroit de Taïwan. Je sais notamment que le gouvernement du Canada ne reconnaît pas la revendication de la République populaire de Chine sur la mer de Chine méridionale, fondée sur la ligne en neuf traits. Je note également que le gouvernement du Canada reconnaît la souveraineté des Philippines sur les droits et les compétences dans sa zone économique exclusive.

Le gouvernement du Canada considère-t-il le récif de Scarborough comme faisant partie de la zone économique exclusive des Philippines?

Eric Laporte: Je ne vais pas répondre précisément à cette question, car je n'en connais pas moi-même la réponse, mais je sais que nous nous opposons à ce que nous avons appelé la « militarisation » des zones contestées. Nous observons des navires de la marine, des garde-côtes et de la milice maritime intimider et menacer les navires appartenant à plusieurs autres pays.

En 2016, un tribunal arbitral mis en place par l'UNCLOS a rendu une décision à la demande des Philippines, qui lie toutes les parties, y compris la Chine. Nous appelons toutes les parties à s'y conformer.

L'hon. Michael Chong: Je vous remercie.

Si je me souviens bien, je pense que la décision rendue par le tribunal en 2016 concluait qu'il existait une zone maritime de 12 milles marins centrée sur le récif de Scarborough. Le Canada a reconnu et soutenu cette décision.

Je vous pose cette question parce qu'il y a plusieurs mois, le ministre McGuinty a signé un accord sur le statut des forces étrangères présentes entre le Canada et les Philippines. Ce traité prévoit des exercices et des opérations militaires conjoints entre les forces armées canadiennes et philippines. Ces exercices et opérations conjoints pourraient-ils inclure des opérations navales?

Mgén (à la retraite) Travis Morehen: Nous nous attendons à ce que les exercices à venir et le cadre de coopération avec les Philippines fassent intervenir tous les éléments et domaines des Forces armées canadiennes.

L'hon. Michael Chong: La raison pour laquelle je pose cette question, c'est qu'il y a eu beaucoup de conflits cinétiques entre des éléments — plus précisément, des navires — de l'État philippin et ceux de la République populaire de Chine dans ces eaux contestées. L'été dernier, des navires de la République populaire de Chine sont entrés en collision avec ceux de la garde côtière des Philippines.

Si nous devons participer à des exercices et à des opérations interarmées, quelles mesures mettons-nous en place pour éviter qu'un conflit cinétique n'éclate entre un pays membre de l'OTAN et la République populaire de Chine?

Mgén (à la retraite) Travis Morehen: Je crois que cela repose sur le processus que j'ai décrit plus tôt, à savoir l'élaboration du concept d'opérations pour la coopération maritime. Le tout fait ensuite l'objet d'une évaluation des risques liés à la politique étrangère. C'est ainsi que nous appelons le processus de consultation mixte entre le ministère de la Défense nationale et Affaires mondiales Canada. C'est ce qui déterminera vraiment la mesure à prendre ou le niveau de risque escompté.

Nous devons également prendre garde de ne rien faire de manière provocatrice, car notre intention est de mener des exercices et de coopérer dans le respect du droit international et de la CNUDM. Le premier exercice, qui aura lieu plus tard cet été, sera l'exercice Balikatan. Nous attendons simplement la ratification, par le Parlement philippin, de l'Accord sur le statut des forces de pays étrangers.

Tous ces facteurs sont pris en considération pour déterminer les zones où nous pouvons nous déplacer et celles qu'il convient d'éviter.

L'hon. Michael Chong: Merci. Je n'ai pas d'autres questions pour ce tour-ci.

Le président: Il vous reste 32 secondes.

• (1630)

L'hon. Michael Chong: Je vais attendre le prochain tour.

Le président: Nous passons maintenant à M. Oliphant.

Vous avez cinq minutes.

L'hon. Robert Oliphant: Je serai bref. Je céderai la parole à M. Louis après avoir posé ma question.

À Affaires mondiales, on discute beaucoup actuellement du lien entre le développement et le commerce. On se demande constamment comment faire avancer les intérêts commerciaux et nationaux du Canada grâce au développement.

Considérez-vous que notre travail dans la région indo-pacifique permet d'établir un lien entre la sécurité et le commerce? Cela fait-il partie de notre approche? Si ce n'est pas le cas, ce n'est pas plus grave que cela, mais je me demande s'il n'y a pas un autre lien dont nous devrions parler.

Eric Laporte: Je peux commencer, et je serai heureux que mes collègues interviennent par la suite.

Je suis d'accord avec le député pour dire qu'il existe un lien entre la sécurité et le commerce, comme nous l'avons souligné au début de la séance. Par exemple, lorsqu'elle transite par les détroits, la Marine royale canadienne se déplace souvent d'une zone opérationnelle à une autre, mais cette présence sert aussi à démontrer la liberté prévue par la CNUDM. Ce n'est pas une opération de liberté de navigation au sens de la définition américaine du terme, mais plutôt une affirmation de la capacité à travailler et à opérer dans des détroits internationaux.

La liberté de transit maritime est essentielle au commerce. Il s'agit des voies qui sont empruntées. Dans le cas du détroit de Taïwan, 20 % du commerce mondial passe par là, mais il y a aussi le détroit de Malacca, la mer de Chine méridionale et d'autres zones riches en ressources naturelles et propices à la pêche, etc. Tout cela touche les échanges commerciaux.

J'aurais donc tendance à être d'accord avec vous pour dire qu'il existe un lien entre le commerce et la sécurité, en particulier dans le domaine maritime.

L'hon. Robert Oliphant: Nous l'avons entendu ici en premier.

Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.): Je vous remercie de partager votre temps de parole avec moi.

Merci à vous tous de votre présence parmi nous et des services que vous avez rendus à notre pays. Cela me touche particulièrement, car un de mes bons amis a deux enfants dans les forces armées, et l'un d'eux revient de missions à bord de navires sur la côte Ouest. Je reçois donc des bribes d'information anecdotiques.

Vous avez dit que le Canada collabore avec de nombreux alliés, mène des exercices interarmées et déploie des troupes dans divers pays. Comment nos alliés perçoivent-ils les Forces armées canadiennes?

J'entends des récits anecdotiques, mais qu'entendons-nous sur le terrain? Quelles leçons pouvons-nous en tirer? Comment les gens perçoivent-ils les Forces armées canadiennes?

Mgén (à la retraite) Travis Morehen: Si vous avez entendu les récits, ils proviennent sans doute de sources de première main, c'est-à-dire de ce que les marins entendent lorsqu'ils font escale dans les ports. Ce que j'entends, pour ma part, c'est que, grâce à notre stratégie pour l'Indo-Pacifique, nous sommes et nous restons présents. Cela fait de nous un partenaire fiable dans la région indo-pacifique.

Partout où nous allons, que ce soit lors de mes voyages avec la cheffe d'état-major de la défense ou avec la ministre, on nous demande toujours une présence canadienne accrue. Je crois que cela en dit long sur la compétence, le professionnalisme et la manière dont les Forces armées canadiennes se présentent. C'est ce que je retiens des témoignages que nous rapportent nos alliés.

Tim Louis: Je vous en suis reconnaissant. Certains jeunes rcontent ces histoires en utilisant un langage un peu plus coloré.

Vous avez également mentionné l'importance de maintenir un dialogue avec les adversaires. Qu'est-ce qui fonctionne? Que pouvons-nous améliorer? Comment pouvons-nous faire en sorte que le dialogue perdure? La première ligne de défense, c'est la diplomatie.

Mgén (à la retraite) Travis Morehen: Je pense qu'il est extrêmement important de pouvoir maintenir ce dialogue. Lorsque survient une crise — lorsque nous essayons de désamorcer les tensions ou de nous assurer d'avoir une compréhension commune des faits —, il faut revenir au dialogue comme première voie d'action, au lieu de recourir à l'escalade. Ces conversations peuvent être difficiles, voire inconfortables, mais au bout du compte, nous devons être en mesure de représenter les intérêts de notre gouvernement et des gens de notre pays.

Chose certaine, dans mes interactions avec mes homologues de l'Armée populaire de libération, même lorsqu'il s'agissait de messages très fermes, le ton est toujours resté respectueux et courtois, malgré l'ampleur et la gravité des enjeux. Je pense que cela contribue grandement à instaurer... Je ne parlerais pas pour l'instant de confiance, mais plutôt de respect mutuel: chacun représente les positions de son gouvernement, et ce, de manière professionnelle.

Tim Louis: [*Difficultés techniques*] nation reconnaissante. Je tiens à vous en remercier.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons passer à M. Brunelle-Duceppe. Vous avez deux minutes et demie, je vous prie.

[*Français*]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

J'ai consulté de nombreux experts de la région ainsi que des personnes qui représentent des populations menacées par le régime communiste chinois, mais qui connaissent bien les rouages internes du Parti communiste chinois et les guerres de pouvoir internes.

Je veux revenir rapidement sur le sujet de la purge, parce que ça a un lien avec l'étude d'aujourd'hui. Tous me disent que c'est directement lié à la question de Taïwan, parce que les personnes qui ont été écartées étaient plutôt prudentes relativement à une opération militaire contre Taïwan. On dit aussi que le président Xi Jinping voudrait peut-être mettre à leur place de nouvelles personnes, ou même ne pas remplacer ces personnes, pour ainsi avoir les coudées franches afin de mener possiblement une opération militaire contre Taïwan, quelle que soit l'ampleur ou la forme que cela prendrait.

Vous avez parlé du Japon et de nos alliés de l'Indo-Pacifique. On a quand même vu une sortie assez virulente de la part de la nouvelle première ministre, Mme Takaichi, au sujet d'une possible intervention de la Chine à Taïwan.

Si nous nous en préoccupons, en parlons et sommes au courant de ça, j'imagine que vos différents ministères et vous-mêmes êtes certainement plus informés que nous à ce sujet. J'imagine qu'il y a différents scénarios sur la table, si jamais une opération militaire de la Chine contre Taïwan devait avoir lieu. Pourriez-vous non pas donner le détail des scénarios au Comité, évidemment, mais nous dire s'il existe des scénarios et, le cas échéant, si le Canada réagira de la même façon que la première ministre japonaise prévoit réagir de son côté?

• (1635)

Eric Laporte: C'est une très bonne question, en effet. J'aimerais seulement dire qu'on étudie toujours toutes les contingences et toutes les possibilités. Pour ce qui est de la réaction qu'aurait le Canada, je ne peux pas me prononcer sur le sujet à ce stade-ci.

Alexis Brunelle-Duceppe: Je comprends qu'on ne veuille pas aller dans le détail. J'imagine quand même que vous êtes à l'affût de tout ce qui se passe, comme nous le sommes tous. Nous sommes tous inquiets.

Au bout du compte, est-ce qu'il ne conviendrait pas que le gouvernement du Canada envoie un message ferme? Je comprends qu'il ne s'agit pas d'une entente de libre-échange, mais ne faudrait-il pas ratifier l'entente qui a été négociée au mois d'avril entre les représentants de Taïwan et du Canada? Ne serait-ce pas un bon message à envoyer, d'autant plus que l'entente prévoit des investissements dans des secteurs comme l'intelligence artificielle, les énergies propres et les chaînes d'approvisionnement éthiques? Ne serait-ce pas là un message de solidarité avec Taïwan que nous enverrions, tout en nous assurant de ne pas briser nos liens avec Taïwan de peur de froisser Beijing?

[Traduction]

Le président: Veuillez répondre très brièvement. Nous avons dépassé le temps imparti.

Ryan Baerg: Encore une fois, je ne sais pas ce que je pourrais dire de plus à ce sujet, si ce n'est que des discussions sont en cours. Je pense que le commerce avec Taïwan est un domaine qui, depuis toujours... Rien ne nous empêche de commercer avec Taïwan. C'est au cœur de notre relation. Nous avons un bureau commercial canadien, le CTO, à Taipei. Taïwan a également un bureau de l'économie et de la coopération de Taipei, le TECO. C'est fondamental pour notre relation.

C'est pourquoi nous avons participé à ces discussions. Nous avons un groupe, appelé CTEC, qui organise chaque année des consultations avec Taïwan, dans le cadre desquelles nous discutons de questions commerciales et de coopération connexe. Comme je l'ai mentionné, des pourparlers sont en cours au sujet des prochaines étapes de cet arrangement.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Michael Chong. Vous avez cinq minutes, s'il vous plaît.

L'hon. Michael Chong: Je vous remercie.

Pour en revenir au détroit de Taïwan, nous disions tout à l'heure que la Marine canadienne a franchi la ligne médiane du détroit dans les eaux internationales.

J'aimerais parler de l'espace aérien au-dessus du détroit, comme il en a été question plus tôt. Nous constatons une augmentation de la fréquence et du nombre de vols de l'Armée populaire de libération dans la zone d'identification de défense aérienne de Taïwan. Ces vols semblent s'intensifier en rythme et en ampleur. Dans quelle mesure les Canadiens devraient-ils s'inquiéter du risque que cette situation dégénère en un conflit cinétique?

Eric Laporte: Je suis d'accord avec vous: nous avons constaté une intensification du rythme des activités aériennes et maritimes de la Chine à Taïwan et dans les environs. Il y a eu un certain nombre d'exercices. Comme je l'ai mentionné plus tôt dans mon témoignage, nous sommes évidemment très préoccupés par cette situation, par le risque d'escalade, par le risque d'un conflit réel ou

même par le risque qu'un incident dégénère et entraîne des conséquences inimaginables. Dans ces cas-là, nous continuons de réclamer le retour au statu quo, la paix et la désescalade. C'est notre approche.

• (1640)

Mgén (à la retraite) Travis Morehen: Monsieur le président, j'ajouterais simplement — sans pour autant cautionner ces actes — qu'en droit international, pénétrer dans une zone d'identification de défense aérienne ne représente ni un acte illégal ni un acte de guerre. La limite ferme, c'est celle des 12 milles nautiques. La zone d'identification de défense aérienne sert à avertir les autres États que leur entrée sera, selon toute vraisemblance, reconnue avec certitude. Je tenais simplement à apporter cette précision, monsieur.

L'hon. Michael Chong: C'est entendu, et je vous remercie de cette précision.

En ce qui concerne la zone nautique des 12 milles et le territoire souverain des États-nations, comment les puissances occidentales font-elles la distinction entre, d'une part, les exercices de l'Armée populaire de libération au-dessus du détroit de Taïwan et dans la zone d'identification de défense aérienne et, d'autre part, le déclenchement d'une invasion ou d'un conflit réel?

Mgén (à la retraite) Travis Morehen: D'un point de vue militaire, ce que nous observons pourrait être interprété comme des exercices préparatoires en vue de mener ce type d'activités, ce qui est préoccupant. Sur le plan militaire, nous sommes d'avis que cette situation doit être résolue par des moyens autres que la confrontation militaire. Cela risque de perturber la sécurité et la stabilité dans la région.

L'hon. Michael Chong: Si je vous pose cette question, c'est parce que nous tous, ici présents, lisons presque chaque semaine — et même chaque mois — des articles sur les opérations de l'Armée populaire de libération dans la zone d'identification de défense aérienne, et ce, depuis maintenant des années. À partir de quel moment devrions-nous nous en inquiéter? La fréquence est telle que chaque nouvel article sur le sujet finit par ressembler à un simple bulletin météo. À partir de quand nos concitoyens, les Canadiens, devraient-ils juger cette situation préoccupante, au lieu de la considérer comme un simple événement récurrent qui se produit depuis de nombreuses années?

Eric Laporte: Comme le député l'a souligné, oui, le rythme s'est intensifié. Certains pourraient même faire valoir que cela a, en quelque sorte, modifié le statu quo, dans la mesure où cela banalise l'activité aérienne de la Chine autour de Taïwan. Par conséquent, il devient beaucoup plus difficile de détecter les indices et les signaux d'alerte dans des délais plus courts. D'autres indicateurs et avertissements sont également pris en compte, notamment les opérations en Chine continentale, ce qui peut constituer un facteur plus déterminant pour évaluer l'imminence d'une action concrète.

L'hon. Michael Chong: Le président Xi Jinping a fixé l'objectif de parvenir à la grande réunification de la nation chinoise d'ici 2049, qui marquera le centenaire de la fondation de la République populaire de Chine. Dans le cadre de cette stratégie, le président Xi Jinping a établi des objectifs militaires à court terme, dont un pour 2027 et un autre pour 2035.

Comment faut-il interpréter l'objectif de revitalisation nationale de la Chine, en particulier au regard des échéances de 2027 et de 2035 dans le contexte de Taïwan?

Mgén (à la retraite) Travis Morehen: Comme je l'ai mentionné plus tôt, la République populaire de Chine renforce ses capacités militaires tous azimuts, ce qui nous porte à croire qu'elle se dote progressivement des moyens nécessaires pour atteindre cet objectif.

Bien entendu, il existe plus de renseignements à des niveaux supérieurs, mais nous ne pouvons pas en discuter ici. Sachez toutefois qu'il s'agit d'un renforcement militaire d'une ampleur considérable qui serait contre-productif pour la paix et la sécurité internationales dans la région.

L'hon. Michael Chong: D'accord, merci.

Monsieur le président, je n'ai pas d'autres questions.

Le président: Je crois comprendre que M. Ziad Aboultaif aimerait également avoir une dernière occasion de poser des questions.

Vous disposez de cinq minutes.

Ziad Aboultaif: Merci, monsieur le président, de m'accorder cinq généreuses minutes.

Les Canadiens nous regardent, et je pense qu'ils se posent des questions évidentes sur la façon dont nous effectuons ces trajets ou ces missions dans le détroit de Taïwan. Nous savons que la Chine mène des exercices militaires. Elle nous montre ainsi qu'elle pourrait, un jour, vouloir envahir l'île, ce qui risque de déclencher une guerre de plus grande envergure.

Comment le Canada mène-t-il ses missions dans cette zone? Agissons-nous seuls? Intervenons-nous conjointement avec nos partenaires du G7...? Je pense qu'il serait utile d'expliquer cela aux Canadiens qui suivent nos délibérations.

• (1645)

Mgén (à la retraite) Travis Morehen: Je vais résumer très rapidement la façon dont se répartissent les transits en fonction des pays avec lesquels nous les avons effectués.

Nous avons réalisé 13 transits depuis 2018, dont 7 après l'adoption de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique en 2022. Sur ces 13 transits, 6 ont été effectués par le Canada seul et 7 en collaboration avec des partenaires bilatéraux. Six de ces transits bilatéraux ont été coordonnés avec les États-Unis, et parfois, lors d'une même opération, il faut remonter vers le nord, puis redescendre vers le sud, en fonction des activités d'entraînement. L'Australie est le dernier pays avec lequel nous avons mené une opération conjointe de transit.

Je suis prêt à fournir les détails exacts après la séance afin d'éviter de prendre plus de temps au Comité, mais tous ces transits sont coordonnés selon des objectifs d'entraînement communs dans ces zones d'exercice, au nord comme au sud.

D'autres pays effectuent également des transits: les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, le Japon, la Turquie et les Pays-Bas. Nous ne sommes pas le seul pays indo-pacifique ou euro-atlantique à le faire.

Ziad Aboultaif: La possibilité d'une escalade n'est pas exclue. C'est la réalité. Existe-t-il des contraintes qui limitent la capacité du Canada?

Mgén (à la retraite) Travis Morehen: Je ne suis pas sûr de comprendre ce que vous entendez par « possibilité d'une escalade ». Il est certain que le gouvernement du Canada, par l'entremise du ministère de la Défense nationale, n'envisagerait pas d'intensifier ses activités.

Les Forces armées canadiennes disposent de ressources limitées pour respecter tous leurs engagements. La défense du territoire intérieur constitue notre priorité absolue. Il y a aussi l'alerte maritime ainsi que le contrôle et l'alerte aérospatiale, en collaboration avec notre propre commandement binational de l'Arctique, par l'entremise du NORAD. Mentionnons également nos activités dans le cadre de l'opération Reassurance en Lettonie et dans les environs. Ensuite, et c'est tout aussi important, notre engagement dans la région indo-pacifique...

À l'heure actuelle, nos ressources sont limitées, et nous ne pouvons pas être partout à la fois.

Ziad Aboultaif: Monsieur Baerg, pouvons-nous dire que notre mission dans le détroit constitue une manière de rappeler à la Chine notre position historique quant à la dynamique de cette région?

Ryan Baerg: Je ne sais pas trop comment répondre à cette question — un rappel de notre position historique.

À mon avis, ce qui est le plus important dans nos relations avec la République populaire de Chine — ce qu'elle veut voir, et ce que nous sommes tout à fait disposés à réaffirmer —, c'est notre adhésion à la politique d'une seule Chine. Nous devons être en mesure de maintenir ces canaux de communication et de lui expliquer ce que cela signifie et pourquoi nous jugeons ces transits conformes à notre position. Il s'agit de réaffirmer que nous ne changeons pas de position, que notre politique d'une seule Chine demeure intacte, que nous ne cherchons pas l'escalade... comme nous l'avons dit.

En somme, je suppose que c'est à cela que vous vouliez en venir. Oui, c'est une réaffirmation de notre politique d'une seule Chine.

Ziad Aboultaif: Le G7 demande la paix et la stabilité dans la région. C'est une position évidente parce que, comme je l'ai dit plus tôt, la dernière chose que l'on veut, c'est une grande guerre autour de cette question. Comment la Chine y réagit-elle, selon vous?

Ryan Baerg: Monsieur le président, la réaction de la Chine est celle que nous avons déjà évoquée — c'est une démarche. Chaque fois qu'un transit est effectué ou qu'une déclaration est publiée — qu'elle vienne du G7 ou d'un pays en particulier —, la Chine en fait un sujet de préoccupation. Tout comme nous réaffirmons notre position, la Chine réaffirme la sienne et la met sur la table. C'est ainsi qu'elle réagit.

Ziad Aboultaif: Où se situe le droit international dans toute cette dynamique? La Chine a essayé de réaffirmer sa position concernant Taïwan... ou sa politique. C'est la même chose de notre côté. Nous essayons de rappeler à la Chine notre position. Comment entrevoyez-vous le rôle du droit international ici?

Eric Laporte: À moins qu'une affaire ne soit portée devant un tribunal, le droit international dépend un peu de l'interprétation de chacun, dans certains cas. En l'occurrence, la grande majorité des pays estiment que le détroit de Taïwan fait partie des détroits internationaux visés par la CNUDM. La Chine reconnaît d'ailleurs qu'il s'agit d'un détroit international, mais elle s'oppose aux transits militaires étrangers effectués sans la moindre notification préalable, etc. C'est, en quelque sorte, ainsi que la Chine interprète sa propre position concernant le détroit.

• (1650)

Ziad Aboultaif: Merci.

Le président: M. Brunelle-Duceppe aura droit à une très brève intervention.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: J'ai juste une petite question qui m'est venue à l'esprit. On a vu dernièrement deux députés libéraux en mission à Taïwan, qui n'avaient pas encore terminé leur mission, être rappelés rapidement soit par le premier ministre Carney, soit par la ministre des Affaires étrangères. On ne sait pas d'où venait la décision. Est-ce que vous pensez que...

[Traduction]

Le président: Monsieur Brunelle-Duceppe, je suis désolé, mais je ne pense pas que cela se rapporte au sujet à l'étude.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: On a parlé d'environnement et de COP, alors je pense que je peux parler de...

L'hon. Steven Guilbeault: C'était dans le cadre de négociations et de diplomatie.

[Traduction]

Le président: Je vais vous accorder une certaine marge de manœuvre, mais je vous prie d'en venir à... Vous pouvez continuer.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Je parle des relations Chine-Taïwan.

Je veux savoir si, selon vous, ces missions des députés du Parlement canadien seront touchées par les nouvelles relations que le gouvernement semble avoir avec le régime en place en Chine.

[Traduction]

Ryan Baerg: À la lumière de ce que j'ai mentionné en ce qui concerne notre position et nos échanges non officiels avec Taïwan,

des députés s'y rendent depuis très longtemps, dans le respect de l'indépendance du Parlement. Je m'attends à ce que cela se poursuive.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup. Cela met fin à nos questions.

Merci beaucoup, chers fonctionnaires, de votre comparution devant le Comité et de vos témoignages d'aujourd'hui.

J'ai quelques renseignements généraux à fournir sur ce qui nous attend la semaine prochaine. J'aimerais informer les députés que le Sous-comité du programme et de la procédure se réunira le mardi 10 février pour discuter des travaux futurs de notre comité. Notre prochaine réunion ordinaire aura lieu le jeudi 12 février. L'avis de convocation a déjà été distribué.

Je tiens également à informer les députés que le Sous-comité des budgets de comité du Comité de liaison se réunira le mercredi 11 février. J'y serai pour présenter nos diverses demandes de déplacement.

Cela dit, le Comité souhaite-t-il lever la séance?

Des députés: D'accord.

Le président: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>